Axe 1 de la RAPT : les outils et les acteurs du Dispositif d'orientation permanent

- **L'accompagnement et l'évaluation des situations selon la nomenclature SERAFIN-PH**

Guillaume REYNA-SANCHEZ
Référent qualité, MDPH des Pyrénées-Atlantiques (64)

Laurence GUENARD
Directrice, ITEP Gérard Forgues—Igon (64)

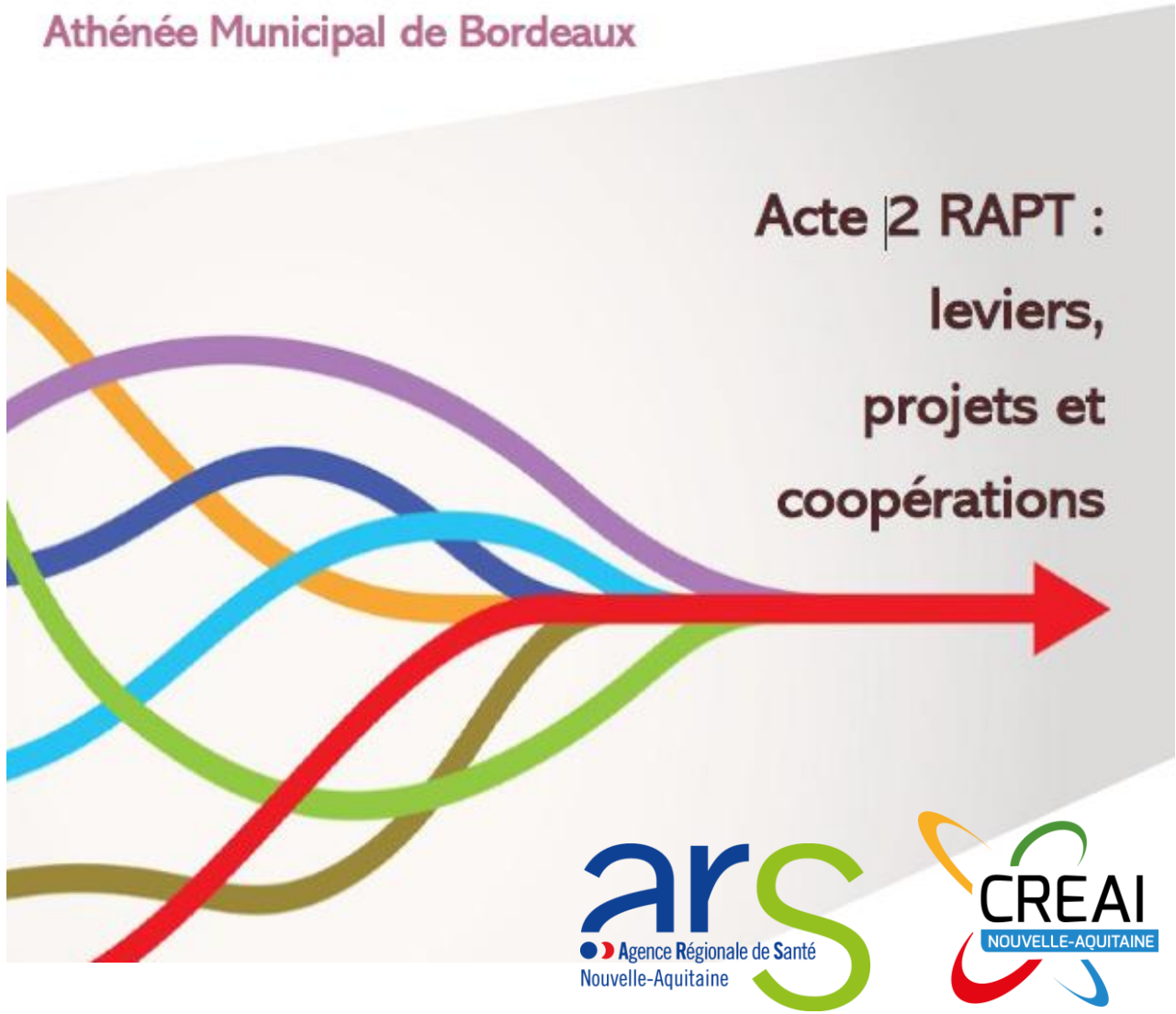

L'accompagnement et l'évaluation des situations selon les nomenclatures SERAFIN-PH

MDPH DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

13 AVRIL 2022

« Evaluer »: un processus central de l'activité des MDPH.

Le processus **« Evaluer, élaborer des réponses et des PPC »** consiste à :

- Conduire des évaluations multidimensionnelles et pluridisciplinaires adaptées à la situation de la personne en mobilisant les justes ressources (internes et externes) en fonction du niveau de complexité de la situation, afin d'identifier ses besoins.
- Elaborer les réponses aux besoins et préparer le PPC, le PPS et le PAG le cas échéant.
- Associer la personne à l'évaluation de la situation et à l'élaboration des réponses et recueillir ses éventuelles observations.

L'évaluation des besoins: une formalisation basée sur les nomenclatures SERAFIN-PH

- A la demande de la CNSA, les MDPH se sont équipées d'un système d'information élaboré sur des bases communes, notamment avec le développement d'un outil de soutien à l'évaluation basé sur les nomenclatures SERAFIN-PH en matière de santé, d'autonomie et de participation à la vie sociale.
- Cet outil permet le recueil des données pertinentes minimales nécessaires à la description d'une situation en incluant les besoins. Il utilise 21 données réparties en 4 groupes, éléments environnementaux, éléments scolaires ou professionnels, éléments personnels, évolution et besoins.
- Ces nomenclatures permettent de disposer d'un langage commun à tous les acteurs. Elles constituent un dictionnaire permettant d'identifier les besoins potentiels des personnes et un ensemble exhaustif de prestations pour y répondre.

Dispositif d'Orientation Permanent: L'utilisation de la grille SERAFIN-PH dans les PAG

➢ **Les différentes étapes d'utilisation de cette grille:**

- Intégration de la nomenclature des besoins SERAFIN-PH dans la fiche de saisine du Dispositif d'Orientation Permanent.
- Envoi de cette nomenclature des besoins aux partenaires accompagnant la personne lorsque nous décidons d'élaborer un PAG. Cet envoi s'effectue préalablement à la programmation du GOS qui est convoqué dès que les partenaires l'ont retournée.
- Identification des besoins et des réponses apportées dans le PAG élaboré.

➢ **Intérêts de son utilisation:**

- Réaliser une pré évaluation avec les autres informations transmises.
- Déterminer les acteurs à convoquer au GOS.
- Animer le GOS dans une logique de construction multi partenariale de la réponse centrée sur les besoins. Cela permet de sortir de la logique de place en ESMS avec différentes prestations proposées par les différents partenaires.
- Assurer un suivi du PAG dans cette logique de prestations apportées.

Objectifs concernant l'évaluation des orientations en ESMS

- Généraliser l'utilisation de ces nomenclatures à l'ensemble des orientations ESMS. L'objectif serait d'obtenir cette grille dès lors qu'une orientation ESMS est envisagée.
- Initier cette logique de détermination des besoins pour permettre aux équipes pluridisciplinaires MDPH de proposer des Plans Personnalisés de Compensation allant au-delà de l'orientation ESMS, dans une logique plus inclusive. Cela favoriserait aussi la transmission de données d'évaluation, pouvant transiter par Via Trajectoire, utiles aux ESMS lors de l'inscription des personnes.

- ***Ce qu'il faut…***

- *Travailler un changement d'approche par l'ensemble des acteurs du territoire avec une acculturation à la logique de besoins déclinée dans ces nomenclatures.*
- *Sortir de la logique de place en établissement qui reste très prégnante pour faire apparaître les besoins avant d'anticiper les prises en charges.*

Cas pratique

NICOLAS 19 ANS

Nicolas 19 ans jeune adulte présentant un TSA associé à une déficience intellectuelle légère ainsi qu'une déficience neurologique stabilisée

Au domicile parental sans solutions depuis 3 ans avec accompagnement APPV, en orthophonie, en psychomotricité ainsi que des intervenants éducatifs au domicile. Suivi en psychiatrie en suspend depuis quelques mois. Troubles du comportement +++, hétéroagressivité, épuisement parental +++

Parcours en pédopsychiatrie puis IMP jusqu'à 16 ans. Troubles du comportement +++ n'ayant pas permis d'intégrer un IMPRO

Nicolas est en demande de construire une vie d'adulte en établissement. Ses parents sont en attente d'un relais en établissement. Une orientation foyer de vie a été prononcée sans que des stages n'aient pu être réalisés

ETAPES

Sollicitation de la MDPH
par la famille de Nicolas

Envoi de la fiche de saisine à la famille

Envoi de la grille SERAFIN-PH aux professionnels assurant ou ayant assuré la prise en charge de Nicolas

Détermination des acteurs pouvant apporter leur expertise et/ou répondre aux besoins repérés

Programmation du GOS

BESOINS	INTERVENANTS
Besoins en matière de santé somatique et psychique	
Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux.	Hôpital de jour, neurologue, médecin traitant
Besoins en matière de fonctions sensorielles : hyper ou hyposensibilité avec fluctuations de l'un à l'autre, fascination pour certains stimuli.	Hôpital de jour, psychomotricien libéral
Besoins en matière de douleur.	Hôpital de jour, médecin traitant, ensemble des intervenants
Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire.	Orthophoniste
Besoins en matière de fonctions digestive, métabolique et endocrinienne.	Ensemble des intervenants
Besoins en matière de fonctions locomotrices.	Hôpital de jour, psychomotricien libéral
Besoins en matière d'autonomie	
Besoins en lien avec l'entretien personnel : surveillance AVQ, élimination...	Ensemble des intervenants
Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui : communication, habilités sociales, gestion des émotions	Hôpital de jour, PCPE TSA, Educateur en CESU, Famille, Accueil de jour expérimental, parents
Besoins pour prendre des décisions adaptées et la sécurité.	Ensemble des intervenants
Besoins pour la participation à la vie sociale	
Citoyenneté, logement, tâches domestiques, sexualité, apprentissages, déplacement	PCPE TSA, Educateur en CESU
Besoins de répit et de guidance parentale	PCPE TSA
Besoin de coordination renforcée	Accueil de jour expérimental

Bilan

- Le repérage des besoins, la coopération mise en œuvre, l'harmonisation des outils ainsi qu'un accompagnement intensif spécifique aux TSA avec une coordination accrue ont permis une évolution notable avec forte diminution des troubles du comportement, début d'habituation à la vie de groupe, une adaptation plus élevée au changement, diminution des angoisses.
- Partir des besoins permet de sortir de la solution urgente de l'établissement à tout prix et de travailler dans cette situation une future entrée en établissement avec une inscription possible dans du collectif.

Merci

Maison départementale des personnes handicapées
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ÉVALUATION DES SITUATIONS

SELON LA NOMENCLATURE SERAFIN-PH

13 AVRIL 2022

> PRESENTATION

Témoignage de l'utilisation de la nomenclature SERAFIN-PH dans le fonctionnement d'un Ditep

HISTOIRE D'UNE EXPÉRIMENTATION QUI DÉBUTE EN 2014

> CONTEXTE DE LA PERIODE

L'ITEP et le SESSAD (2014/2016) en période de réforme, période propice à la modernisation de l'établissement

Schéma classique d'un fonctionnement par secteur (thérapeutes/ éducateurs/ enseignants) ne répondant plus aux attentes des familles ni aux commandes publiques.
Les jeunes accueillis sur des groupes d'âge et de niveau scolaire

Accompagner les équipes au changement:

- Partir du besoin des jeunes
- Travail interdisciplinaire
- Logique de parcours et non plus logique de place
- Travail « hors les murs »
- Passage en dispositif intégré
- Développer la coordination de projet

Réorganiser les accompagnements pour répondre aux besoins des jeunes

C'était le temps de :

- Rapport Denis Piveteau juin 2014
- RAPT dès 2015 et déploiement 2017
- Réforme SERAFIN-PH et édition de la nomenclature besoins/ prestations début 2016
- Dispositif intégré art 91 Loi janvier 2016

> ORGANISATION: SERVICES EN FONCTION DES BESOINS 2016/2022

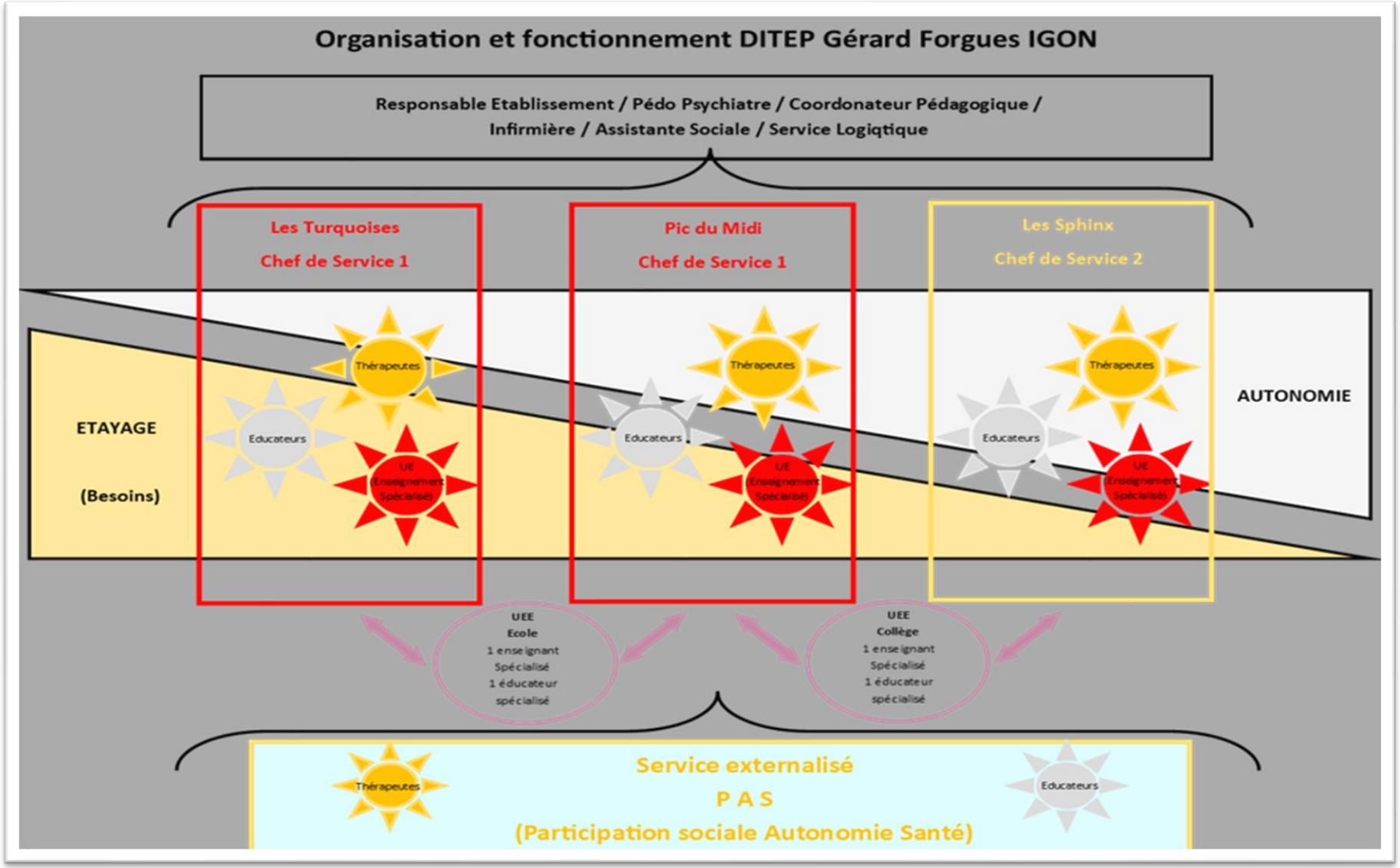

2016 / CONFIDENTIEL

> EVALUATION DU FONCTIONNEMENT EN SERVICES RÉPONDANT AUX BESOINS

- EVALUATION DU JEUNE EN FONCTION DE SES BESOINS

- Utilisation grille SERAFIN-PH dès la proposition d'accompagnement
- Utilisation logiciel usager AIRMES

- RÉPONSE ADAPTÉE

- Le jeune est accompagné par un service qui offre des prestations en fonction de ses besoins.
- Un encadrement TEP qui part du besoin de l'enfant (renfort TE sur le service santé)
- Des prestations ciblées, réfléchies mises en place en fonction des accompagnements

- COORDINATION DE PARCOURS

- Orchestration du travail partenarial. Prises en charges complémentaires signalées sur grille SERAFIN-PH
- Collaboration et coopération avec éducation nationale/ CHP/ ASE
- Adaptabilité des modalités d'accompagnement (aller-retours sur les services si besoin).

- INCLUSION

- Utilisation des outils UEE en fonction des besoins.
- Service dédié à l'autonomie et la construction du projet personnalisé

2016 / CONFIDENTIEL

> EXEMPLE

Plan d'actions

Besoins Repérés	Actions	Mise en œuvre par (usager, famille, institution, …)	Partenaires mobilisables	Evaluation des actions
BESOINS EN MATIERE DE SANTE SOMATIQUE OU PSYCHIQUE				
2.1.1 soins somatiques et psychiques **2.1.1.3 prestations des psychologues**	Lien avec le CHP, pour transfert du service enfant au pôle adulte	ASE – lien avec le Dr	CHP	En cours
2.1.2 rééducation et réadaptation fonctionnelle **2.1.2.1 prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistes**	Mise en place de séances de kiné Bilan en ergothérapie Bilan orthophonique		Rééducateurs libéraux en lien avec le médecin traitant + FA pour accompagnement	En cours RDV le

© PEP 2016 / CONFIDENTIEL

> A PARTIR DE 2022

Contexte et période écoulée:
1/ l'établissement a mis en place un Plan d'amélioration de la Qualité en 2017
2/ Le projet d'établissement a été rédigé en 2017. Actualisation en cours
3/ Signature de la convention passage en dispositif ITEP en 2019
4/ renouvellement du CPOM 2019

Le fonctionnement évolue à partir de septembre 2022 pour affiner les réponses aux besoins selon la nomenclature des prestations SERAFIN-PH

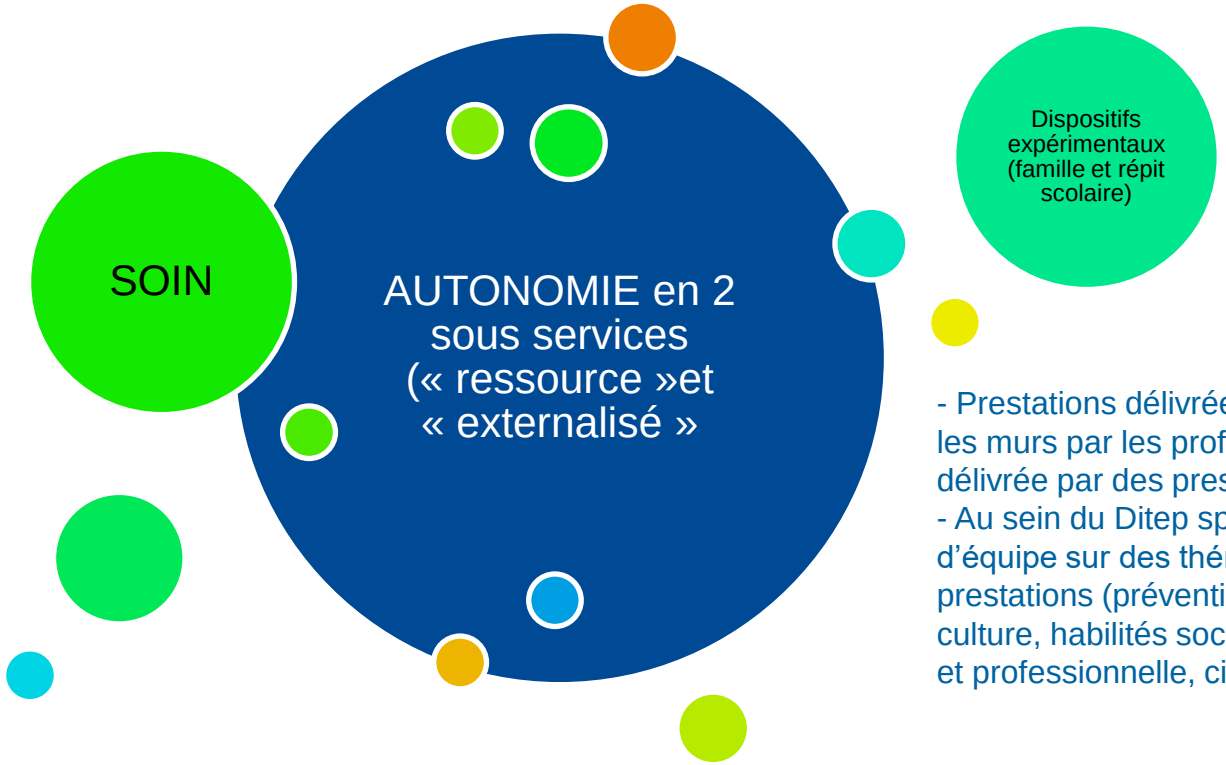

- Prestations délivrées sur site ou hors les murs par les professionnels ou délivrée par des prestataires externes.
- Au sein du Ditep spécialisation d'équipe sur des thématiques / prestations (prévention santé, sport, culture, habilités sociales, vie scolaire et professionnelle, citoyenneté)

© PEP 2016 / CONFIDENTIEL

MERCI